



Lu pour vous

Laïcité du nouveau !

UDDEN₁₃

« L'Observatoire de la laïcité » disparaît

Il a été remplacé le 12 juillet par un « Comité interministériel de la laïcité » placé sous le contrôle du Premier ministre. Il réunit les ministères de l'Intérieur et de l'Education Nationale. **Aucun délégué interministériel ne sera nommé.**

Alors que « l'Observatoire de la laïcité » était une instance indépendante qui refusait toute instrumentalisation de la laïcité afin d'éviter divisions ou discriminations une question se pose.



Ce remplacement annonce-t-il une reprise en main étatique de la laïcité ?

Espérons que cette nouvelle structure ne devienne pas un outil répressif de contrôle et d'interdiction.

En effet, si la séparation entre les religions et l'Etat est le fer de lance de la laïcité, son application doit être souple et inclusive.

Pour l'UDDEN13, comme pour tous les défenseurs de la laïcité : Rien ne peut se substituer à la loi de 1905, seule garante d'égalité et de relations pacifiques.

« Les affiches de la discorde »

La dernière campagne sur la laïcité lancée par le ministère de l'Education Nationale le 30 août dernier a été vivement critiquée par les syndicats enseignants, la presse en général et les réseaux sociaux.

Alors que pour le ministère, les affiches inscrivent « la laïcité dans le quotidien des élèves », leurs visuels ont installé la confusion autour de stéréotypes du vivre-ensemble et de l'immigration.

LA LAÏCITÉ AU QUOTIDIEN



TOUT FAIRE POUR QUE AXELLE, IMRANE ET ISMAIL PENSENT PAR EUX-MÊMES



PERMETTRE À NEISSA ET SACHA D'ÊTRE DANS LE MÊME BAIN

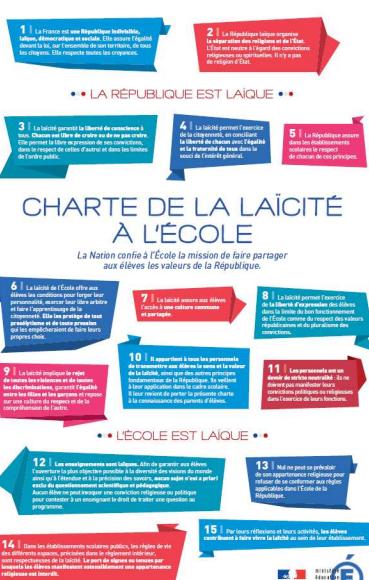


PERMETTRE À ALIYAH ET MILIAN DE RIRE DES MÊMES HISTOIRES

Les DDEN pensent que cette campagne risque de compliquer le rôle des professeurs dans leur enseignement des valeurs de la république.

La Conseil d'Administration de l'UDDEN13 regrette cette polémique, d'autant que « le Conseil des sages de la laïcité » installé au sein du ministère depuis 2018 n'avait pas été consulté.

« La charte de la laïcité à l'école » reste le document pédagogique de référence



Le 9 décembre prochain, sera célébrée en France la journée nationale de la laïcité



L'objectif de cette journée est de rappeler à tous que la laïcité est au fondement des valeurs essentielles de notre République. Le principe de laïcité s'applique à l'École où il est repris par l'affichage de : « la Charte de la laïcité à l'école ».

Les DDEN s'intéresseront lors du premier conseil d'école aux projets envisagés par les équipes enseignantes autour de cet évènement. Des propositions pourront leur être faites à partir des outils pédagogiques déjà expérimentés au sein de l'UDDEN13.